



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 03 avril 2026	Effectif légal : 15	En absence : 0
Nombre de Conseillers : 15	En présence : 15	En votant : 15

L'an deux mille vingt-six, le treize avril, à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Émilie FREYCHE, maire de la commune,

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Dominique LEVRAT, Patrick BRIOL, Marc MIRANI, Marie-Hélène GAULTIER, Pascale RIBES, Laurence DASI, Céline VANNIER, Stéphane LABIT, Laurent PAIRASTRE, Guibert MONGIS, Bruno RENVOISÉ, Cédric DAVID, Nadielle CAYUELAS, Nathalie ROUQUET.

Était absent (excusé) : néant

Madame Pascale RIBES a été désignée comme secrétaire de séance.

N° 2026/26 – EXTENSION ATELIER – NOUVEAU DEVIS

Madame le Maire explique que le devis reçu de l'entreprise Pascal Lassalle qui avait été choisi par le conseil municipal (2025/37) est légèrement modifié.

Les travaux prévus sont relatifs à l'extension du service technique qui permettront de sécuriser le matériel et les engins de travail dans un bâtiment clos et sécurisé.

Il s'élève à 43 500, 00 euros au lieu de 44 622,00 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** les travaux d'extension du service technique
- **ACCEPTE** le nouveau devis de l'entreprise Pascal LASSALLE pour un montant de **43 500,00 euros TTC**.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.
- **SOLLICITE** une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne à hauteur de 40%, soit 17 400,00 euros.

Résultat du vote :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Publiée et notifié le :

Mis en ligne le :

Caujac, le 14 avril 2026

Le secrétaire de séance
Pascale RIBES



Le Maire,
Emilie FREYCHE